RELATIONS INTER-ENTREPRISES ET COMPTE PRORATA

Public
Chargés d'affaires
Directeurs travaux
Conducteurs de travaux
Services juridiques
Autres

Pré requis
Validé avec le client

Intervenants
Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite
Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation
Fiche d'appréciation

Durée
1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	23/01/2024	750 € HT *
A DISTANCE	14/03/2024	440 € HT
PARIS	11/09/2024	750 € HT *
A DISTANCE	10/10/2024	440 € HT
REGIONS	Nous consulter	750 € HT *

*** 600 € HT à partir de 3 inscriptions**

Contact référent handicap :
Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :
infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Pallier les insuffisances résultant des CCAG et des CCAP travaux
Gérer la répartition des responsabilités en cas de dégradation en cours de chantier
Gérer les dépenses et y faire participer les intervenants concernés

Contenu

Donner un cadre contractuel aux relations entre corps d'état différents
- Identifier les intervenants impliqués
- Gérer l'absence des liens de droit entre intervenants

Compte inter-entreprises
- Différenciation avec le compte prorata
- Cas des relations en corps d'état séparés
- Imputations aux sous-traitants
- L'arbitrage des dépenses litigieuses
- Convention inter-entreprises acceptée par la maîtrise d'œuvre

Compte prorata
- Nature des dépenses pouvant y être imputées
- Contenu de la norme AFNOR P03-001
- Adaptations de la norme en cas de sous-traitance et de co-traitance
- Convention de gestion du compte prorata

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes…

REF : CA2024/13